

NOËL SOLIDAIRE 2018

CCAS – Service Vie Sociale et Aide Aux Aidants

86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél : 02 41 23 13 31
www.angers.fr •

NOËL SOLIDAIRE



Quelques illustrations de l'association Les Amis de la Ville d'Angers - CCAS - Service Vie Sociale et Aide Aux Aidants - Angers

angers.fr


angers.fr


Ordre du jour

- Faire connaissance
- Rappel des objectifs
- Nouvelle formule
- Recherche des critères de sélection appel à projet
- Nos prochains rendez-vous

Faire connaissance :

- Nom, prénom, structure,
- Ce qui vous tient à cœur dans ce projet?



Contexte

Décembre : Soleils d'Hiver (opération commerciale)

Le CCAS renforce sa volonté de valoriser et de soutenir la solidarité sur la ville durant cette période de fin d'année

Rappel des objectifs

Encourager et valoriser la générosité à l'échelle de la Ville

- Dynamiser et développer la collaboration entre associations et institution
- Proposer des animations variées au grand public
- Favoriser la mixité des publics
- Collecter des fonds

Nouvelle formule

Objectif : se centrer sur la valorisation des liens humains par la proposition d'animations, de rencontres

- **Présence de Noël Solidaire place du ralliement
2 samedis après-midis**

Pas de chalet, pas de marché solidaire



- Plus de temps de rencontres/d'animation : TOUS ENSEMBLE

- Des animations à l'espace welcome
- Un temps fort = village solidaire samedi **15 décembre – 10h/18h – place M Saillant**
- Présence de Noël Solidaire dans les quartiers
- Temps festifs
- Cirque, théâtre, cinéma...
- Poursuite d'ateliers de réalisation d'objets

Collecte des fonds

- Vente d'objets solidaires et poinsettias
- Emballage cadeaux
- Participation libre aux animations et au temps festifs
- Urnes réparties dans la ville
- Versement de 10% des ventes réalisées par les associations présentes sur le temps fort ou animations welcome.

Démarche participative pour l'attribution des fonds

1. Appel à projets solidaires angevins
2. Choix des projets définis par le collectif de Noël Solidaire
3. Votes des angevins en décembre
4. Attribution des fonds aux projets plébiscités

Appel à projet : critères à définir

- Présentation de la fiche de candidature
- Temps d'échange en sous-groupe :
Quels sont les 3 critères les plus importants
- Restitution des groupes



Vos envies, vos souhais sur ce projet...



Service Vie Sociale et Aide Aux Aidants



angers.fr



Echéancier

- 16 avril : 1^{ère} réunion des partenaires
- Mai/juin : prise de contact entre associations
- 28 juin : 2^{ème} réunion des partenaires : **lieu à définir**
 - proposition d'animations ou d'ateliers
 - Lancement appel à projets (distribution fiche candidature)
- 13 septembre : 3^{ème} réunion des partenaires = transmissions des éléments de communication pour le magazine Soleils d'Hiver.
- 15 octobre : date limite de dépôt des candidatures à l'appel à projets

Echéancier(suite)

- 8 novembre : 4^{ème} réunion des partenaires
 - Choix par le collectif des projets à soumettre au vote des angevins
 - Point sur les présences sur le temps fort.
- 15 ou 22 décembre : temps fort = village solidaire place Maurice Sailland
 - Marché solidaire
 - Animations : fanfares, ateliers...
- Début janvier : dépouillement des votes (présence souhaitée de 2 ou 3 associations).
- Fin janvier : temps fort avec remise des prix et remerciements aux bénévoles et aux associations.

Vos contacts

- Laurence VANET, animatrice : 02 41 23 13 36 – laurence.vanet@ville.angers.fr
- Peggy LATOUR, animatrice : 02 41 23 45 76 – peggy.latour@ville.angers.fr

Prochain rendez-vous

le jeudi 28 juin à 17h

**au Foyer Marguerite d'Anjou
52 boulevard du Roi René**



Service Vie Sociale et Aide Aux Aidants



angers.fr

